

Olifan
GROUP

www.olifangroup.com

Formations

**PERSONNES
VULNÉRABLES**



Développez
vos compétences
avec l'expertise
OLIFAN GROUP

Olifan Formation, le centre
de formation dédié aux
intervenants tutélares



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : Actions de formations



Edito

La gestion du patrimoine des personnes vulnérables est l'une des 6 Expertises développées par Olifan Group. Elle est portée par Jacques Delestre depuis une vingtaine d'années.

Gestion du patrimoine, Droit des Contrats, Droit de la famille, Cadre juridique la protection, Ethique, Déontologie... sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Mais l'Expertise, pour être efficace doit être partagée.

C'est pourquoi, face à l'enjeu sociétal que représente l'accompagnement des personnes vulnérables, Olifan Group renforce son action. L'objectif est de **faciliter le dialogue, la concertation et le travail en équipe des acteurs qui accompagnent les majeurs protégés.**

En 2021, nous avons adapté notre offre pédagogique et notre organisation. En complément, grâce à la qualité de nos process, nous avons obtenu la certification Qualiopi. Notre objectif est de vous faire bénéficier de prestations de haut niveau éligibles aux financements publics et mutualisés.

Olifan Group poursuit aussi son engagement institutionnel et a :

- contribué au Rapport sur la protection des intérêts de la personne âgée vulnérable de l'AMF et l'ACPR*,
- organisé de la 5^{ème} édition d'Abripargne, réunissant 300 professionnels de la Tutelle, du Droit et du Chiffre dans 10 villes de France, le 14 octobre 2021.

** AMF Autorité des marchés financiers - l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), Synthèse La commercialisation de produits financiers aux personnes âgées vulnérables - Avril 2021.*

Nous vous proposons de découvrir dans ces quelques pages les compétences que nous vous proposons d'acquérir en afin de mieux gérer le patrimoine des personnes protégées, maîtriser la réglementation et le cadre juridique de la mission du MJPM.

En attendant le plaisir de vous retrouver prochainement.

Céline Haudecœur - Coordinatrice Formation



Expertise
Personne Vulnérable
Olifan Group

Travail avec les acteurs
institutionnels pour un monde
qui bouge

Abripargne
14 octobre 2021
300 professionnels réunis

Participation groupe de
travail ACPR/ AMF dans
le but de faire évoluer
l'accompagnement de
patrimonial des personnes
vulnérables



Olifan Formation
Qualité de nos process au
service de vos compétences
Optimisation de vos budgets
formation

Obtention certification
Qualiopi - AFNOR



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action
suivante : Actions de formations



Olifan formation Vecteur d'Expertise

L'expertise Olifan Group

Olifan Group, acteur de référence de la gestion patrimoniale, est la première société qui réunit en son sein l'ensemble des compétences essentielles à la mise en place de stratégies patrimoniales adaptées à chaque situation familiale ou entrepreneuriale.

6 expertises



La mission Olifan
Formation

> **Objectif**

Mettre l'expertise Olifan Group au service du développement des compétences des professionnels de la tutelle.

> **Enjeux**

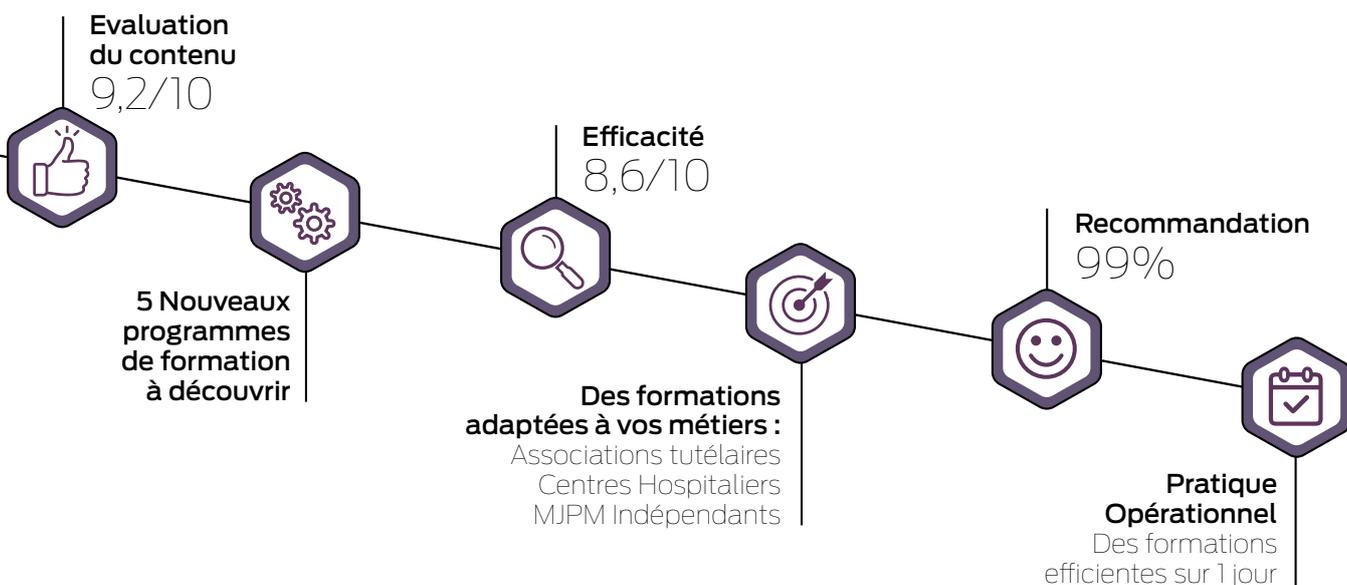
Accompagner les professionnels sur les questions liées à la protection des biens des personnes vulnérables de manière concrète.

> **Construction de l'offre de formation**

Analyser les besoins et les enjeux. Définir des compétences opérationnelles, Adapter les programmes aux besoins de nos clients.

> **Adaptation aux besoins des apprenants**

Recueillir les attentes spécifiques, adapter les contenus en fonction des niveaux, des attentes et des besoins des participants.



La gestion du patrimoine des personnes protégées

Réussir la gestion patrimoniale du majeur protégé

La déjudiciarisation et la modification du régime de contrôle de la gestion patrimoniale renforcent le rôle de protection du MJPM. Les clés pour exercer ces nouvelles responsabilités.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Identifier**
les composantes d'un patrimoine
- 2 Connaître**
les moyens de le préserver ou de le développer
- 3 Maîtriser**
la méthodologie pour accomplir la mission de protection du patrimoine

NOUVEAU

Les placements adaptés du majeur protégé

Maîtriser les placements détenus par le majeur protégé et éviter les situations à risques conformément aux recommandations du Rapport de la Cour des Comptes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Identifier**
tous les placements que possède un majeur protégé
- 2 Maîtriser**
l'incidence fiscale de chaque placement
- 3 Analyser**
la pertinence des placements en fonction de la situation des majeurs

L'immobilier du majeur protégé

Connaître les bases de l'immobilier du majeur protégé et comprendre le cadre juridique. Savoir identifier et sécuriser les biens du majeur protégé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Savoir identifier**
les biens du majeur protégé
- 2 Être capable**
de sécuriser l'immobilier du majeur protégé
- 3 Connaître**
les jurisprudences actuelles

La déclaration fiscale du majeur protégé

Connaître les obligations du MJPM en matière fiscale Mettre en conformité les déclarations avec la situation du majeur protégé Etablir les principales déclarations de revenus.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Distinguer**
les différents revenus et analyser leur traitement
- 2 Déclarer**
les revenus non complexes



La réglementation

La facturation des frais de tutelle

Application pratique du décret relatif aux modalités de participation des personnes protégées au financement de leur mesure de protection.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Savoir expliquer**
le mode de facturation à tous les tiers (le majeur protégé, sa famille, le juge des contentieux et de la protection)
- 2 Calculer**
les frais de tutelle avec justesse
- 3 Accompanyer**
son équipe le cas échéant (Veille, points particuliers...)

Le contrôle du compte rendu de gestion

Se préparer au contrôle, connaître les attendus, repérer les points de vigilance.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Connaître ses obligations**
et le cadre légal liés au traitement des CRG pour une meilleure appréhension du champ des responsabilités
- 2 Identifier**
les étapes et les objectifs du CRG pour optimiser la réalisation et le contrôle

La fin de mission

Maîtriser les obligations légales liées à la fin de mission afin de sécuriser son activité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Connaître**
le cadre légal juridique de la fin de mission
- 2 Identifier**
le rôle, les limites et les responsabilités du MJPM
- 3 Sécuriser**
sa pratique

Le règlement des aides sociales et la récupération

Mieux comprendre l'aide sociale au travers des ressources et du patrimoine du majeur protégé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 Connaître les différentes étapes**
et les enjeux de l'aide sociale
- 2 Connaître les conséquences**
d'un hébergement au titre de l'aide sociale pour un majeur protégé
- 3 Sécuriser et adapter**
le patrimoine au regard de la récupération de l'aide sociale

Le cadre juridique de la mission du mjpm

La rédaction des requêtes des actes importants

La loi du 23 mars 2019 a renforcé le rôle du MJPM en lui donnant de nouvelles prérogatives. S'exercer à les mettre en œuvre et gagner en efficacité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 **Savoir lire et utiliser le décret** pour réaliser les actes nécessaires à la protection du patrimoine
- 2 **Rédiger les requêtes** conformément à la nouvelle réglementation

NOUVEAU

La mission patrimoniale du mjpm

La mission patrimoniale du MJPM est complexe et nécessite une maîtrise du cadre juridique pour définir les actes adaptés à réaliser dans la vie du majeur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 **Identifier** les situations dans lesquelles je dois recourir à une autorisation judiciaire et celles dans lesquelles je peux agir en indépendance
- 2 **Acquérir** une méthode applicable à toutes les situations
- 3 **Réussir** l'interprofessionnalité par l'étude de cas pratiques

NOUVEAU

Les étapes de la succession

Maîtriser le déroulement de la succession lorsque le majeur protégé est héritier. Défendre ses droits et ses intérêts patrimoniaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 **Connaître** le règlement de la succession
- 2 **Maîtriser** la lecture des actes notariés
- 3 **Respecter** la procédure et les délais

Aborder le mandat de protection future

La loi du 23 mars 2019 renforce la primauté du mandat de protection future et invite le MJPM à s'en saisir. Une occasion d'enrichir son activité professionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 **Comprendre** le mécanisme et le cadre juridique du mandat de protection future
- 2 **Savoir** activer un mandat et définir les contours de la mission
- 3 **Développer et diversifier** son activité par l'exercice de mandats de protection

NOUVEAU

Consolider la relation avec la juridiction

L'un des enjeux de la mesure de protection est la réussite d'un partenariat efficace avec le juge au bénéfice du majeur protégé. Apprenons à l'enrichir et à la pérenniser.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 **Comprendre** les attentes des magistrats
- 2 **Construire** une posture professionnelle adaptée
- 3 **Construire** les auditions patrimoniales aux différents stades de l'exécution de la mesure

NOUVEAU



Organisation des formations

- Formations d'une journée
- Présentiel sur votre site ou dans un lieu tiers - Formation à distance à la demande
- Suivi de l'exécution et évaluation des résultats : Emargement, Questionnaire d'évaluation des acquis, Formulaire d'évaluation de la formation.
- Ressources techniques et pédagogiques : Exposés théoriques, **Etude de cas concrets** en grands ou petits groupes, Mise à disposition en ligne des supports en amont ou à l'issue de la formation. Moyens adaptés pour chaque formation.
- L'équipe pédagogique : Constituée d'Experts sur les sujets de vulnérabilité. Vos formateurs sont des professionnels en exercice et des universitaires spécialisés dans le droit des majeurs protégés.

Tarifs

Formation groupe sur votre site

- € 2600 €/ journée
- 12 participants
- Contactez-nous

Formation individuelle (8 participants minimum)

- € 350€/personne
- 1 journée
- Déjeuner compris
- Contactez-nous

Olifan⁹ GROUP

ENGAGÉS POUR
VOTRE PATRIMOINE



Contactez-nous
formation@olifangroup.com
02 32 62 10 94
olifangroup.com

AIX-EN-PROVENCE
11 cours Gambetta - CS 2006813100
Aix-en-Provence Cedex 5

ANNECY
Parc Altaïs - 8 rue Véga - 74650 Chavanod

BORDEAUX
56 rue de la Rousselle - 33000 Bordeaux

CANNES
609 route de la Roquette - 06250 Mougins

EVREUX
Parc d'activité de Long Buisson - 425 rue Clément Ader
CS 30797 - 27033 Evreux

GENÈVE
Esplanade de Pont-Rouge 4 - Grand Lancy - 1212 Genève

GRENOBLE
Immeuble le Concorde - 24 rue Lamartine - 38320 Eybens

LYON
Immeuble City-One - 94 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon

MARSEILLE
20 Allée Turcat Mery - 13008 MARSEILLE

MONTPELLIER
Ouverture en 2022

NICE
1 rue Lamartine - 06000 Nice

ORLÉANS
2 rue du Colombier - 45000 Orléans

PARIS
3, rue de Penthièvre - 75008 Paris

STRASBOURG
3 avenue de l'Europe - 67300 Schiltigheim

Olifan Formation

609, route de la Roquette
06250 Mougins

N° De déclaration d'activité : 93060680206



Pour les actions de formation